

CHALLENGE CENTRE-EST 2026 – 2027



Préambule :

Le Challenge Centre-Est est une compétition régionale en Équipe de 4 organisée par la Ligue Régionale Auvergne Rhône-Alpes. Il est homologué par la F.F.B.S.Q. comme Tournoi.

Article 1 : ORGANISATION :

Le Challenge Centre-Est est strictement réservé aux **Clubs de la Ligue AuRA**.

Tous les participants doivent être licenciés et en règle avec la Fédération. Les règlements fédéraux sont appliqués dans leur intégralité :

- Port de la chemise de Club, pantalon de ville

- Interdictions habituelles (tenue, tabac, boissons alcoolisées). La formule retenue ne comporte qu'une seule discipline : **l'Équipe de 4**. Les Équipes engagées sont réparties en 4 Divisions.

La répartition est fonction des résultats obtenus lors du Challenge Centre-Est de la saison précédente. Les nouvelles équipes entreront obligatoirement en Division 4.

La division 4 peut être scindée en deux poules de 6 ou 8 équipes chacune, selon le nombre d'inscrits. Dans le cas de 2 poules, les équipes d'un même club seront séparées.

Il est précisé que les places dans les divisions sont attribuées aux clubs qui ont toute liberté pour composer leurs équipes.

Les arbitres ou gestionnaires de compétition sont désignés par la Ligue AuRA.

Article 1-1 : NOMBRE DE JOUEURS et CHANGEMENT

Chaque équipe pourra utiliser 8 joueurs au total avec 2 remplacements possibles par match. Changement d'équipes au sein des clubs entre les phases Aller et Retour :

- 2 joueurs maximum pourront changer d'équipes à condition qu'ils évoluent dans une division supérieure lors de la phase retour.

- 2 joueurs maximum pourront changer d'équipes au sein d'une même division à la condition unique qu'une de leur équipe soit déclarée forfait lors de la phase retour.

Les joueurs (ou joueuses) possédant une licence individuelle pourront évoluer dans une équipe de leur choix de leur département, dans la limite de 1 licencié (e) individuel(elle)

Article 1-2 : HANDICAP et BONUS FEMININ

La ou les poules de quatrième division exclusivement joueront avec handicap.

Le référentiel du handicap sera, pour chaque phase, le dernier listing connu 10 jours avant la compétition. L'équipe ayant remporté le match sera celle ayant réalisé le meilleur total avec handicap.

Les autres divisions joueront scratch. Les dames bénéficieront d'une bonification de 10 quilles par ligne avec un maximum de 20 quilles par ligne-équipe.

Si une équipe se présente incomplète, aucun score aveugle ne sera attribué pour le ou les joueurs manquants.

Article 1-3 : DEROULEMENT :

Dans toutes les divisions :

Toutes les équipes engagées se rencontreront sur 1 ligne en matches Aller et Retour. Pour chaque match gagné, il sera attribué une bonification de 120 quilles, bonification qui sera partagée en cas d'égalité. Les équipes d'un même Club se rencontreront prioritairement en début de compétition, à l'Aller comme au Retour.

Le classement final sera fait par addition des quilles abattues, du bonus féminin, du handicap (*en division 4*) et des bonifications gagnées durant la totalité des matches Aller/Retour.

L'EQUIPE CLASSEE 1ere DE LA 1ere DIVISION REMPORTE LE CHALLENGE

En cas d'égalité, l'équipe ayant gagné le plus grand nombre de matches sera déclarée vainqueur. Ce même critère sera retenu pour départager les autres ex-aequo.

Article 1-4 : ACCESSION ET RELEGATION :

Pour les Divisions 1, 2 et 3, les équipes classées aux 2 dernières places descendront en division inférieure et seront remplacées par les 2 premières des Divisions 2 et 3.

En Division 4, si poule unique, les 2 premières équipes accéderont en division 3. Si 2 poules, seule l'équipe première de chaque poule accèdera à la division 3.

Si une équipe de division 2 refuse sa montée en division 1, ou plus généralement si une équipe qui évoluait dans une poule de 8 ne désire pas participer la saison suivante dans une poule de 10 ou de 12, elle sera remplacée par l'équipe ayant terminé derrière elle.

Dans le cas d'un non renouvellement de participation, la première équipe qui devait descendre en division inférieure sera maintenue dans sa division.

Article 2 :

1/ DATES, LIEUX ET HORAIRES DES EPREUVES :

Les dates sont choisies de préférence parmi les dates réservées aux Ligues Régionales.

Divisions	ALLER 05 et/ou 06 décembre 2026	HORAIRES samedi	HORAIRES dimanche
D1	ST DENIS LES BOURG	8 H 30 à 12 H 15 et 13 H 45 à 16 H 30	08h30 – 12h30 (4M)
D2	DECINES		08h 30 - 12h15 et 13h45-16h30
D3	CIVRIEUX		08h30 -12h15 et 13h45-16h30
D4A et B	CHAMBERY (si poule de 8 équipes)		08h00-11h45 et 12h45-15h30
D4A et B	CHAMBERY (si poule de 6)		08h-13h

Divisions	RETOUR 16 et/ou 17 janvier 2027	HORAIRES samedi	HORAIRES dimanche
D1	DECINES	8 H 30 à 12 H 15 et 13 H 45 à 16 H 30	08h30 – 12h30
D2	CIVRIEUX		08h 30 - 12h15 et 13h45-16h30
D3	CHAMBERY		08h00-11h45 et 12h45-15h30
D4A et B	ST DENIS LES BOURG (si poule de 8 équipes)		8h30 – 12h30 et 13h45 – 16h45
D4A et B	ST DENIS LES BOURG (si poule de 6 équipes)		08h30 – 13h00



2/ COMPOSITION DES POULES

A partir des classements de la saison 2025 – 2026 (consultables sur notre site régional)

DIVISION 1 (poule de 12 équipes)	DIVISION 2 (poule de 8 équipes)
ARA LYON (x3)	BB BUGEY
BC BRESSAN	BC ECHIROLLES-ISERE
BC ROANNE	BC ROANNE
BCS ANNECY	BC ST ETIENNE
EC BLACK CAT	BCS ANNECY
RED WOLVES AIX LES BAINS (x2)	SB CHAMBERY (x2)
SB CHAMBERY	SC AUBENAS
TOP GONES LYON (x2)	

DIVISION 3 (poule de 8 équipes)	DIVISION 4 (poule de 6 ou 8)
ARA LYON	ARA LYON
BC BRESSAN	BB BUGEY
BC CALADOIS	BC CALADOIS
BC TRICASTIN (2)	BC VALENCE
BCS ANNECY	CHABLAIS BC
LUCKY BOWL	LUCKY BOWL
TOP GONES LYON	TOP GONES LYON
	Etc...

Article 3 : RECOMPENSES :

Dans chaque Division, il sera attribué :

- ☐ un trophée ou une coupe à chaque joueur des équipes classées aux trois premières places,
- ☐ un trophée ou une coupe aux 3 meilleures moyennes hommes et à la meilleure moyenne dame
- ☐ La meilleure moyenne hommes et dames, handicap compris, dans chaque poule de 4ème Division

Pour les récompenses individuelles, les joueurs(euses) devront avoir effectué 80%, arrondi à l'entier supérieur, du nombre maximale de lignes sur l'aller et retour.

L'équipe ayant remporté le Challenge (division 1) se verra offrir une remise de 50% sur l'inscription de la saison suivante.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Article 4-1 : MODALITES

Tous les joueurs et joueuses doivent apparaître sur le logiciel INTRANET (validé club) au minimum 10 jours avant la date de la phase Aller.

Chaque club fera parvenir par courriel ou courrier la composition de ses équipes en indiquant le nom, le prénom du capitaine et des trois autres joueurs titulaires sur la feuille d'inscription, ainsi que les noms des remplaçants éventuels.

- ☐ **02/11/2026**: date limite d'inscription des équipes
- ☐ **19/11/2026** : date limite pour communiquer la composition des équipes
- ☐ Inscriptions à adresser à :

Josette LE GUENNAN

43 bis rue St Pierre de Vaise 69009 LYON Mobile : 06 64 33 19 52

Courriel : jef.jo@hotmail.fr

Une facture sera adressée aux clubs une semaine après la compétition

Article 4 -2 : MONTANT DE L'ENGAGEMENT

Divisions	
D1	403 €
D2	281 €
D3	281 €
D4 (si poule de 8)	281 €
D4 (si poule de 6)	220 €

EN CAS DE NECESSITE, LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE PRESENT REGLEMENT.